



conseil • expertise comptable • audit

Commissaires aux comptes

Anne Laure Destruel

Thierry Marty

Christophe Carles

Jérôme Cathala

Thierry Eychenne

Sylvie Maguelonne

Sébastien Roch

**FEDERATION DEPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DE TARN ET GARONNE**

53 Avenue Jean Moulin

82000 MONTAUBAN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023**

05 63 03 86 65
audit@sodecal.fr

449, Avenue du Danemark
Albasud - BP 364
82000 Montauban

MEMBRE INDÉPENDANT
A U D E C I A

Société de commissaires aux comptes
inscrite sur la liste nationale des
commissaires aux comptes, rattachée à la
Compagnie Régionale des Commissaires
aux comptes de Toulouse
SAS au capital de 7 638 €
RCS Montauban 314 684 481

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE TARN ET GARONNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

- **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment en ce qui concerne :

- le correct rapprochement des cotisations et des timbres entre le logiciel de facturation RETRIEVER et la comptabilité ;
- le correct rapprochement des notifications de subventions avec la comptabilité, ainsi que le dénouement post clôture des subventions à recevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

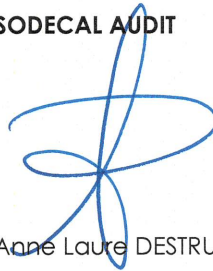
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur des éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de son incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montauban, le 21 décembre 2023

SODECAL AUDIT



Anne Laure DESTRUEL
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023			01/07/2021 au 30/06/2022
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	40 117,28	38 113,41	2 003,87	3 299,87
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	119 652,89		119 652,89	119 652,89
Constructions	1 417 409,21	1 155 735,24	261 673,97	296 101,71
Installations techn., matériel et outil. ind.	260 110,07	217 489,71	42 620,36	55 915,48
Autres	281 866,00	215 417,34	66 448,66	85 524,52
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	2 772,00		2 772,00	2 772,00
Autres titres immobilisés	4 347,00		4 347,00	4 347,00
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	2 126 274,45	1 626 755,70	499 518,75	567 613,47
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	150 214,87		150 214,87	131 061,60
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	1 404,46		1 404,46	2 227,25
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	661 133,85		661 133,85	439 800,31
Valeurs mobilières de placement	1 430 000,00		1 430 000,00	1 258 172,50
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	14 398,62		14 398,62	162 102,73
Charges constatées d'avance	28 535,54		28 535,54	31 932,28
TOTAL (II)	2 285 687,34		2 285 687,34	2 025 296,67
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 411 961,79	1 626 755,70	2 785 206,09	2 592 910,14

BILAN PASSIF

PASSIF	Du 01/07/2022 au 30/06/2023	Du 01/07/2021 au 30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	227 392,95	227 392,95
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	515 267,97	515 267,97
Autres		
Report à nouveau	1 370 401,40	1 182 809,06
Excédent ou déficit de l'exercice	106 647,46	187 592,34
<i>Situation nette (sous total)</i>	<i>2 219 709,78</i>	<i>2 113 062,32</i>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	9 060,46	12 810,46
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	2 228 770,24	2 125 872,78
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	321 349,64	217 411,61
TOTAL (II)	321 349,64	217 411,61
PROVISIONS		
Provisions pour risques	70 000,00	70 000,00
Provisions pour charges	38 910,88	36 387,88
TOTAL (III)	108 910,88	106 387,88
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6 158,94	20 240,38
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 122,79	44 345,50
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	76 393,60	76 056,99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 500,00	2 595,00
TOTAL (IV)	126 175,33	143 237,87
Ecarts de conversion passif	(V)	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	2 785 206,09	2 592 910,14

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	609 357,86	616 162,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	24 932,66	20 701,52
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	252 209,79	201 936,00
<i>Dont parrainages</i>	148,20	592,80
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	370 650,37	276 248,29
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	24 960,00	25 424,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	133 636,83	97 198,06
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés	176 856,46	120 222,26
Autres produits	31 270,00	31 990,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 623 873,97	1 389 882,13
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	368 170,86	270 900,95
Variation de stock	-19 153,27	-15 521,35
Autres achats et charges externes	243 367,11	245 542,41
Aides financières	71 462,56	64 941,00
Impôts, taxes et versements assimilés	31 315,02	30 944,03
Salaires et traitements	315 841,46	302 741,88
Charges sociales	127 017,01	127 457,47
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	81 725,20	83 007,17
Dotations aux provisions	2 523,00	6 722,00
Reports en fonds dédiés	280 794,49	95 204,05
Autres charges	31 270,00	31 990,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 534 333,44	1 243 929,61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	89 540,53	145 952,52
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	32 386,32	29 809,56
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	32 386,32	29 809,56
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 121,90	4 588,24
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	4 121,90	4 588,24
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	28 264,42	25 221,32

COMPTES DE RÉSULTAT

	Du 01/07/22 au 30/06/23	Du 01/07/21 au 30/06/22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	117 804,95	171 173,84
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	5 208,21	11 497,00
Sur opérations en capital	3 750,00	11 000,09
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	8 958,21	22 497,09
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	17 245,70	2 747,86
Sur opérations en capital		354,73
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	17 245,70	3 102,59
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-8 287,49	19 394,50
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 870,00	2 976,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 665 218,50	1 442 188,78
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 558 571,04	1 254 596,44
EXCÉDENT OU DÉFICIT	106 647,46	187 592,34

ANNEXE COMPTABLE

ANNEXE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Information		
	Produite	Non significative	Non applicable
PRÉSENTATION			
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	0		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	0		
CRÉDIT BAIL			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	0		
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DES FONDS PROPRES			
TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	0		
<i>Var. des fonds propres avec la part liées à la générosité du public</i>			
TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)			
COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)			
TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES CR ET CROD			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			
ANNEXE COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRE	0		

ANNEXE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023 dont le total est de 2 785 206,09 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 106 647,46 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Ces comptes annuels ont été établis le 29/11/2023.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Objet social de l'entité :

Participer à la mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats. Assurer la promotion et la défense de la chasse ainsi que les intérêts de ses adhérents. Apporter son concours à la prévention du braconnage. Organiser la formation des candidats aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen pour la délivrance du permis de chasser. Apporter son concours à l'organisation de l'examen du permis de chasser.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	15 à 20 ans ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans ans
- Installations techniques	3 à 20 ans ans
- Installations générales	10 à 20 ans ans
- Matériels de transport	5 ans
- Matériel de bureau et informat	5 à 10 ans ans
- Mobilier	5 à 15 ans ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les comptes titres (obligations) détenus par la fédération départementale :

- Valeur comptable : 1 135 000 euros.
 - Valeur réelle à la clôture de l'exercice : 1 078 677 euros
- soit une moins value latente de 56 323 euros

Aucune provision n'a été constatée car le capital est garanti à l'échéance.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

ANNEXE

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORÉ		Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	40 117	
CORPORELLES		Terrains	119 653		
	Constructions	Sur sol propre	909 835		
		Sur sol d'autrui Inst. générales, agencés & aménagés construct.	495 764		11 810
		Installations techniques, matériel & outillage industriels	258 290		1 820
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers	52 726		
		Matériel de transport	117 327		
		Matériel de bureau & mobilier informatique Emballages récupérables & divers	111 813		
		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	2 065 408		13 630
FINANCIERES		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations	2 772		
		Autres titres immobilisés	4 347		
		Prêts et autres immobilisations financières			
	TOTAL	7 119			
	TOTAL GENERAL	2 112 644		13 630	

ANNEXE

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			40 117	
CORPORELLES	Terrains				119 653	
	Constructions	Sur sol propre			909 835	
		Sur sol d'autrui				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. cons			507 574	
		Inst. gal. agen. amé. divers			260 110	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			52 726	
		Mat. bureau, inform., mobilier			117 327	
	Immobilisations corporelles en cours	Emb. récupérables & divers			111 813	
		Avances et acomptes				
	TOTAL					2 079 038
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				2 772	
	Autres titres immobilisés				4 347	
	Prêts & autres immob. financières					
TOTAL					7 119	
TOTAL GENERAL					2 126 274	

ANNEXE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		36 817	1 296		38 113
TOTAL		36 817	1 296		38 113
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	803 818	18 936		822 753
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	305 679	27 303		332 982
Inst. techniques matériel et outil. industriels		202 375	15 115		217 490
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	49 766	625		50 391
	Matériel de transport	51 401	15 652		67 053
	Mat. bureau et informatiq., mob.	95 175	2 799		97 973
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		1 508 213	80 429		1 588 642
TOTAL GENERAL		1 545 031	81 725		1 626 756

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

ANNEXE

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires <i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	70 000			70 000
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	36 388	2 523		38 911
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL		106 388	2 523		108 911
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
- autres immobs financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL		106 388	2 523		108 911
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		2 523		
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	131 061,60	19 153,27		150 214,87
Matières premières				
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	131 061,60	19 153,27		150 214,87

ANNEXE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 404	1 404	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 344	1 344	
	Impôts sur les bénéfiques			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes & versements assimilés Divers	135 452	135 452	
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	524 337	524 337		
Charges constatées d'avance	28 536	28 536		
TOTAUX		691 074	691 074	
Renvois	(1) Montant des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

ANNEXE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	28 536
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	28 536

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	591 866
Disponibilités	
TOTAL	591 866

ANNEXE

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires	227 392,95				227 392,95
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	515 267,97				515 267,97
Report à nouveau	1 182 809,06	187 592,34	187 592,34		1 370 401,40
Excédent ou déficit de l'exercice	187 592,34	-187 592,34	106 647,46	187 592,34	106 647,46
Subventions d'investissement	12 810,46			3 750,00	9 060,46
TOTAUX	2 125 872,78		294 239,80	191 342,34	2 228 770,24

ANNEXE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	6 159	6 159		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	42 123	42 123		
Personnel & comptes rattachés	42 441	42 441		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	26 015	26 015		
Etat & autres collectiv. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	7 938	7 938		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dettes représentatives des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 500	1 500		
TOTAUX	126 175	126 175		

Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	14 069
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	

ANNEXE

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 123
Dettes fiscales et sociales	72 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	115 086

ANNEXE

LES EFFECTIFS

	30/06/2023	30/06/2022
Personnel salarié :	8,00	8,00
Ingénieurs et cadres	2,00	2,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,00	6,00
Ouvriers		

ANNEXE

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Produits exceptionnels :

- Subvention virée au compte de résultat : 3 750 €
- Cessions d'éléments d'actifs : néant
- Dommages et intérêts reçus : néant
- Divers : 5 208 €

Charges exceptionnelles:

- Pénalités : néant
- Divers : 17 246 €

ANNEXE

Tableau de suivi des fonds dédiés Ecocontribution

Ressources	Année	Montant initial	Montant révisé	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	B	B	C	
CYNOBS	2022	24 604,77		24 604,77		21 803,83		2 800,94
COTURNIX 3	2022	59 245,25		59 245,25		45 010,03		14 235,22
FONSEDUC	2022	8 037,00		8 037,00		8 037,00		
CIFF BIODIV	2022	4 513,73		3 317,03		3 317,03		
BIODIVIN	2023	731,49			511,68		219,81	219,81
CAILLES OC	2023	62 942,16					62 942,16	62 942,16
CYNOBS 4	2023	41 092,28					41 092,28	41 092,28
FONSEDUC	2023	27 367,83					27 367,83	27 367,83
TOTAL				95 204,05	511,68	78 167,89	131 622,08	148 658,24

Tableau de suivi des autres fonds dédiés

Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Utilisation en cours d'exercice (reprise 7895)	Engagement à réaliser sur nv. ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
			A	B	B	C	
PETR	2021	161 400,00	122 207,56	98 688,57	98 688,57		23 518,99
Trame verte et bleue	2023	162 690,56		13 518,75		149 171,81	149 171,81
TOTAL		324 090,56	122 207,56	112 207,32	98 688,57	149 171,81	172 690,80

Subventions de Fonctionnement octroyées par la fédération départementale :

La fédération départementale des chasseurs de Tarn et Garonne a octroyé différentes subventions au cours de cet exercice, pour un montant de 71 462 euros concernant des actions spécifiques (permis de chasse, plantations de haies), des équipements des ACCA (chambres froides...), l'organisation de manifestations et concours.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

La Fédération départementale des chasseurs de Tarn et Garonne a décidé de provisionner le montant des engagements de retraite dans ces comptes.

La provision est calculée en tenant compte de :

- L'indemnité brute, égale à 1/5 de mois de salaire par année d'ancienneté, plafonnée à 6 mois de salaire,
- Les charges sociales patronales afférentes,
- Un coefficient pondérateur qui est fonction de l'âge actuel du salarié,
- Déduction faite des sommes disponibles (58 198 euros) qui ont été versées sur un contrat assurant les indemnités de fin de carrière auprès de la compagnie d'assurance Allianz.

ANNEXE

Compte de résultat / répartition analytique

	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2021
Section Générale			
Produits	1 247 493 €	1 080 486 €	1 250 330 €
Charges	1 144 808 €	888 885 €	1 094 357 €
Résultat	102 685 €	191 601 €	155 973 €
Section Dégâts			
Produits	176 153 €	146 889 €	193 698 €
Charges	172 191 €	150 898 €	281 884 €
Résultat	3 962 €	- 4 009 €	- 88 186 €
Section Eco contribution			
Produits	241 572 €	214 813 €	187 112 €
Charges	241 572 €	214 813 €	187 112 €
Résultat	0 €	0 €	0 €
GLOBAL			
Produits	1 665 218 €	1 442 188 €	1 631 139 €
Charges	1 558 571 €	1 254 596 €	1 563 352 €
Résultat	106 647 €	187 592 €	67 787 €